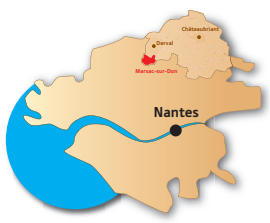


Randonnées sur la commune

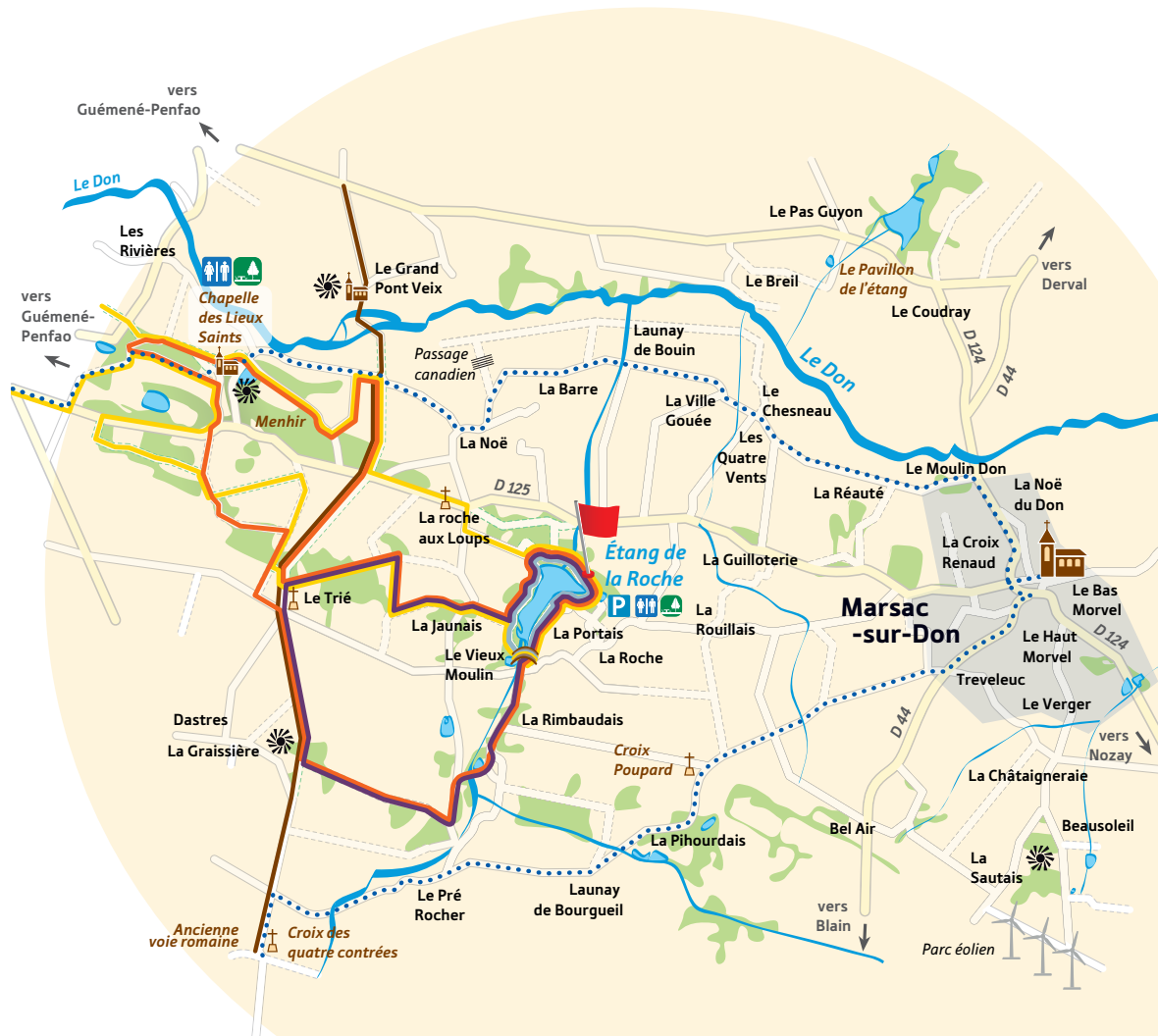
Marsac-sur-Don

| | | | | |
|-----------------|---------------|-------------|---------------|---------------|
| 1,7 km 25min | 4,5 km 1 h | 7 km 1 h | 13 km 1h10 | 28 km 1h55 |
|-----------------|---------------|-------------|---------------|---------------|



Recommandations aux randonneurs

Ces sentiers de randonnée sont nés de la volonté partagée par les communes, les associations, les bénévoles et les propriétaires privés, de préserver les chemins creux, de protéger la faune et la flore et de restaurer et mettre en valeur le patrimoine local. Nous espérons que vous apprécierez durant votre randonnée, les efforts et le partenariat déployé par tous les acteurs pour préserver nos espaces ruraux et permettre ainsi à chacun de se ressourcer et d'en apprécier les bienfaits. Lors de votre balade, merci de respecter les lieux et l'environnement qui vous entourent... et de rester sur le sentier balisé.



Interdit à tout véhicule à moteur sur chemins inscrits au PDIPR. Toute infraction sera punie par la Loi



Le Plan départemental de randonnée (PDIPR) élaboré par le Département de Loire-Atlantique avec l'appui du Comité départemental de la Randonnée pédestre, garantit la qualité des sentiers que vous empruntez dans le département. La création, l'aménagement et l'entretien de ces chemins bénéficient du soutien financier du Conseil départemental. Merci de respecter ce patrimoine naturel et fragile.

Départ du sentier

Étang de la Roche



Départ des sentiers

- Sentier des fées
- Ancienne voie romaine
- Sentier VTT de Carabosse
- Sentier de la Roche
- Tour de l'étang de La Roche

Chemin de St-Jacques de Compostelle

- GRP des 3 rivières (non représenté sur cette carte / balisé sur place)

Site touristique Patrimoine

- Aire de pique-nique
- Toilettes publiques

Code du balisage du chemin de Compostelle

| | |
|--|--|
| Vers Saint-Jacques de compostelle (1585 km) | Vers le Mont Saint-Michel (178 km) |
| Continuer tout droit | Continuer tout droit |
| Tourner à droite (Changement de direction) | Tourner à droite (Changement de direction) |

2023 - Ingénierie touristique : Communauté de communes de Châteaubriant-Derval - Imprimé par nos soins Réalisation : Cartographies et mises en pages © Dessine@Dessine - Tél. 0671 33 88 73



Contacts utiles

Mairie de Marsac – 02 40 87 54 77
Communauté de communes Châteaubriant-Derval – 02 28 04 06 33
Office de Tourisme Intercommunal à Châteaubriant : 02 40 28 20 90
www.tourisme-chateaubriant.fr